



COMPTE RENDU SUCCINCT
De la séance du
CONSEIL MUNICIPAL du
Lundi 22 Juin 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le **LUNDI VINGT DEUX JUIN** à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur Romain ROUAULT, Maire. La Séance a été publique.

Etaient présents :

M. Romain ROUAULT, Maire.

M. Thierry BLANGY – Mme Sheila ROQUILLET Adjoints au Maire.

Mme Marinette CORNE – Mme Christine GUYON - M. Grégoire BAILLEUX - M. Jérôme NEVEU

- Mme Valérie CHENEAU - Mme Nathalie TRESSOU - M. Jean-Sébastien HALLAIN - - M.

Nicolas KRECKE – Mme Martine PICHON - M. Jerome HOYAU – Mme Virginie BERVAS.

Conseillers Municipaux formant la totalité des membres en exercice.

Absente :

Mme Caroline GICQUEL

Convocation du seize juin deux mille vingt.

Monsieur Grégoire BAILLEUX est désigné Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

~~~~~

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne lecture de l'ordre du jour. Autorisation, à l'unanimité, lui est donnée pour ajouter un point relatif à installation d'un distributeur automatique de baguettes de pain.

↳ **Le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.**

**ORDRE DU JOUR**

**1. OBJET : INSTALLATION DE MADAME VIRGINIE BERVAS**

Suite à la démission de **Servan PELTIER**, Madame **Virginie BERVAS** est installée dans ses fonctions de conseillère municipale. Elle participera à la commission des Finances.

Martine PICHON indique vouloir faire partie de la commission : vie publique

Valérie CHENEAU demande également à faire partie de commission vie publique

Sans observation, **monsieur le Maire valide ces propositions.**

## **2. OBJET : RENOUELEMENT DU CONTRAT DE BALAYAGE DE LA VOIRIE POUR 2020-2023.**

Le renouvellement du contrat de balayage de la voirie présenté par la Société SOCCOIM S.A.S. – VEOLIA – 5 rue de la Motte 28111 LUCE pour une durée de 3 ans à compter du 01 mars 2020 est accepté à l'unanimité pour un **cout annuel de 3 720 euros HT (TTC 4 184 euros)**

## **3. OBJET : AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX SUR LA PLAINE DE JEUX – AVENANT N° 01.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE le devis de travaux supplémentaire pour un montant **HT de 5 111.80 euros (TTC 6 134.16 euros)** comprenant la réalisation d'un béton balayé sous le mobilier.

## **4. OBJET : ABONNEMENT A L'APPLICATION PANNEAUPOCKET.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE la proposition d'abonnement pour une année d'utilisation illimitée de l'application mobile PanneauPocket pour un cout de **180 euros TTC.**

## **5. OBJET : RECRUTEMENT POUR UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE La création d'un poste contractuel (du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 30 juin 2021) pour les besoins à la pause méridienne – à la garderie et au ménage de l'école élémentaire

## **6. OBJET : INSCRIPTION DE DEUX CLASSES MATERNELLE AU DISPOSITIF « MUSIQUE A L'ECOLE.**

Le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE l'inscription de 2 classes de maternelle au dispositif « Musique à l'Ecole » pour l'année 2020-2021 pour un cout de **250 euros** pour 20 heures enseignement.

## **7. OBJET : ACQUISITION D'UN ORDINATEUR PORTABLE.**

Ce dossier est reporté a une prochaine réunion.

## **8. TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES POUR 2021.**

Sont désigné :

- **Monsieur NAVARO Antonin** – 13 rue Jean Moulin
- **Madame PERON Mathilde** – 8 rue du Bréharet
- **Monsieur CAGNON Alain** – 6 rue de la Gare

## **9. MISE EN PLACE ET DESIGNATION DES MEMBRES - DE LA COMMISSION DE**

## CONTROLE DES LISTES ELECTORALES

Font partie de cette commission :

### 1<sup>ère</sup> liste :

3 titulaires

- Marie CORNE
- Grégoire BAILLEUX
- Valérie CHENEAU

3 suppléants

- Jean-Sébastien HALLAIN
- Jérôme NEVEU
- Christine GUYON

### 2<sup>ème</sup> liste :

2 titulaires

- Martine PICHON
- Virginie BERVAL

1 suppléant

- Jérôme HOYAU

## 10. OBJET : NUMEROTATION DE VOIRIE RUE DU BOUGUENEAU.

Suite à une division de parcelle,

Le conseil municipal, à l'unanimité, ATTRIBUE le numéro 28 bis rue du Bougueneau à la parcelle AH 724 et CONSERVE le numéro 30 rue du Bougueneau à la parcelle AH 723

## 11. OBJET : INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BAGUETTES DE PAIN.

Le conseil municipal, à l'unanimité, APPROUVE l'installation d'un distributeur automatique de baguettes de pain sur le domaine public – rue de la Mairie – devant le restaurant scolaire

## 12. INFORMATIONS DIVERSES.

- A. Un sondage sera réalisé auprès des habitants de Gasville à propos de la **SONNERIE DE LA CLOCHE SAINT GREGOIRE DE GASVILLE.**
- B. **COMPTE RENDU SUCCINT DES REUNIONS DES COMMISSIONS**\_Finances  
- Affaires Scolaires - Travaux et Environnement
- C. Monsieur le Maire dresse le bilan du mois de juin
- D. Après un TOUR DE TABLE la séance est levée à 22 H 30

Le Maire  
Romain ROUAULT

Le Secrétaire de Séance  
Grégoire BAILLEUX